



Le Lien

La CROISADE du ROSAIRE
79, rue Rémy DUMONCEL, 77 210 AVON

Bulletin trimestriel N°104

Avril, Mai, Juin, 2012

« Je suis Notre-Dame-du-Rosaire »



Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.



*Nous vous faisons part, avec nos plus grands regrets,
du décès, survenu le 3 mars 2012, **premier samedi du
mois**, de notre Président, Monsieur René Duverger,
muni des sacrements de la Sainte-Église.*

Nous confions à vos prières le repos de son âme.

Le Bureau de la Croisade du Rosaire.

Mot de l'aumônier

Les deux derniers mois de la Croisade de Rosaïres lancée par Mgr Fellay le Dimanche de Pâques 24 avril 2011

Bien chers Croisés,

Voici déjà près d'une année que le Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X, Mgr Fellay, a lancé une nouvelle Croisade de Rosaïres pour confier à Notre Dame, à sa garde bienveillante et à sa vigilance sans faille, l'Eglise militante si gravement atteinte dans l'intégrité et la pureté de sa foi depuis plusieurs décennies. Nous arrivons désormais aux deux derniers mois de cette grande Croisade, puisqu'elle doit prendre fin le Dimanche de la Pentecôte, 27 mai prochain. C'est donc plus que jamais le moment de **persévérer avec ardeur** alors que nous entrons dans la dernière ligne droite de ce bel effort spirituel collectif, qui a uni nos esprits et nos cœurs dans un but commun.

Pour vous encourager, chers croisés, à bien finir cette grande Croisade, je vais vous rappeler tout d'abord les exhortations au chapelet quotidien que Notre Dame de Fatima nous fit à chacune de ses six apparitions, puis je vous rappellerai quelques textes remarquables de Sœur Lucie de Fatima sur l'importance du chapelet, textes qui énoncent les grâces principales qu'attire sur les âmes la méditation quotidienne du chapelet.

1) Les exhortations au chapelet quotidien de Notre Dame du Rosaire à Fatima

13 mai 1917 : « Récitez le chapelet tous les jours, afin d'obtenir la paix pour le monde et la fin de la guerre ».

13 juin 1917 : « Je veux ... que vous disiez le chapelet tous les jours ».

13 juillet 1917 : « Je veux ... que vous continuiez à **réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre Dame du Rosaire**, pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre, parce qu'**elle seule pourra vous secourir** ».

19 août 1917 : « Je veux ... que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours ».

13 septembre 1917 : « Continuez à réciter le chapelet afin d'obtenir la fin de la guerre ».

13 octobre 1917 : « Que l'on continue toujours à réciter le chapelet tous les jours ».

Voici, en complément, le beau commentaire spirituel de Sœur Lucie sur l'exhortation au chapelet quotidien énoncée par Notre Dame en septembre :

« Le Message nous demande **la persévérance dans la prière**, c'est-à-dire de continuer à prier pour obtenir la fin de la guerre. Il est vrai qu'à cette époque-là, le Message parlait de la guerre mondiale qui tourmentait alors l'humanité. Mais cette guerre est aussi **le symbole de beaucoup d'autres guerres qui nous entourent** et dont

nous avons besoin de voir la fin, par notre prière et notre sacrifice. Je pense aux **guerres que nous font les ennemis de notre salut éternel : le démon, le monde et notre propre nature charnelle.** »¹

Ces exhortations au chapelet quotidien de la Reine du Ciel sont les seules que Notre Dame de Fatima répéta à chacune de ses six apparitions. Sœur Lucie, dans certaines de ses lettres, a fortement souligné cette insistance singulière de Notre Dame, pour nous exhorter à rester fidèles à notre chapelet quotidien.

2) Les grâces principales qu'attire sur les âmes la récitation quotidienne du chapelet

Dans ses célèbres paroles au Père Fuentes, le 26 décembre 1957, Sœur Lucie précise tout d'abord que le Ciel, en nos temps si tristes, a accordé une efficacité particulière à la méditation quotidienne du chapelet :

« Regardez, Père, la très sainte Vierge, en ces derniers temps que nous vivons, a donné une **efficacité nouvelle à la récitation du Rosaire**, de telle façon qu'il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun de nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien à la vie des peuples et des nations, **il n'y a aucun problème**, dis-je, si difficile soit-il, **que nous ne puissions résoudre par la prière du saint Rosaire**. Avec le saint Rosaire nous nous sauverons, nous nous sanctifierons, nous consolerons Notre Seigneur et obtiendrons le salut de beaucoup d'âmes. »²

Cette efficacité nouvelle donnée par la très Sainte Vierge au chapelet est due à l'apostasie qui caractérise notre temps. Sœur Lucie nous indique clairement, dans certaines de ses lettres qui ont été publiées, la **cause principale de cette apostasie : l'abandon de la prière**. La récitation quotidienne du chapelet permet de lutter efficacement contre cet abandon de la prière très répandu de nos jours, et de garder nos âmes élevées vers le Bon Dieu, vers le Ciel et les réalités surnaturelles ; écoutons Sœur Lucie :

« La décadence qui existe dans le monde est sans nul doute la conséquence du manque d'esprit de prière. Ce fut en prévision de cette désorientation que la Vierge a recommandé avec tant d'insistance la récitation du chapelet. »³

« **Nous devons réciter le chapelet tous les jours**. C'est la prière que Notre Dame a le plus recommandée, comme pour nous prémunir, en prévision de ces jours de campagne diabolique ! **Le démon sait que nous nous sauverons par la prière**. Aussi est-ce contre elle qu'il mène sa campagne pour nous perdre. »⁴

« **Que l'on récite le chapelet tous les jours**. Notre Dame a répété cela dans toutes ses apparitions, comme pour nous prémunir contre ces temps de

¹ Sœur Lucie de Fatima : *Appels du Message de Fatima*, 1^{ère} édition française de juillet 2003, chapitre XVI : Appel à la persévérance dans le bien, page 157.

² Frère François de Marie des Anges : *Fatima, joie intime, événement mondial*. CRC, 2^{ème} édition, 1993, p : 285.

³ Lettre du 26 novembre 1970, de Sœur Lucie à son ami le Père Umberto Pasquale, prêtre salésien italien.

⁴ Lettre de Sœur Lucie, du 4 avril 1970, à l'un de ses neveux qui est prêtre.

désorientation diabolique, pour que nous ne nous laissions pas tromper par de fausses doctrines et **que, par le moyen de la prière, l'élévation de notre âme vers Dieu ne s'amointrisse pas.** »⁵

Sœur Lucie souligne que la méditation quotidienne du chapelet attire sur les âmes trois grâces principales :

- a) **Grâce de conservation de la vraie foi** : « ... Comme le chapelet est, après la sainte liturgie eucharistique, la prière la plus propre à conserver la foi dans les âmes, le démon a déchaîné sa lutte contre lui. Malheureusement, nous voyons les désastres qu'il a causés. (...) Le rosaire est l'arme la plus puissante pour nous défendre sur le champ de bataille. »³
- b) **Grâce de lucidité qui préserve de l'aveuglement de l'esprit** : « Il est triste en effet que tant de personnes se laissent dominer par la vague diabolique qui balaye le monde et qu'elles soient aveuglées au point d'être incapables de voir l'erreur ! Leur faute principale est qu'elles ont abandonné la prière ; elles se sont ainsi éloignées de Dieu, et sans Dieu, tout leur fait défaut : « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* ». »⁶
- c) **Grâce de force surnaturelle** : « Le diable est très rusé et cherche nos points faibles afin de nous attaquer. Si nous ne sommes pas appliqués et attentifs à obtenir de Dieu la force, nous tomberons, car notre temps est très mauvais et nous sommes faibles. Seule la force de Dieu peut nous tenir debout. »

Que toutes ces considérations si profondes de la voyante de Fatima vous aident, chers Croisés, à redoubler d'ardeur et de générosité, dans les deux derniers mois de cette grande Croisade du Rosaire de treize mois qui a le même but ultime que celui des événements surnaturels de Fatima : « **sauver les âmes, beaucoup d'âmes, toutes les âmes** »⁷.

Abbé Fabrice Delestre

⁵ Lettre de Sœur Lucie, du 12 avril 1970, à Maria Teresa da Cunha, l'une de ses amies.

⁶ Lettre de Sœur Lucie, du 13 avril 1971, au Père José Valinho, salésien, l'un de ses trois neveux prêtres

⁷ Expression se trouvant dans une lettre de Sœur Lucie du 27 mai 1943, adressée à l'évêque titulaire de Gurza, et publiée dans le livre : *Fatima, joie intime, événement mondial*, op. cit. p : 254.

A l'occasion de l'anniversaire du sixième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc, le pèlerinage de la Pentecôte 2012 (organisé par la Fraternité Saint Pie X) se déroulera de N-D de Chartres à Orléans. Aussi, nous avons pensé intéressant de revoir ce qu'il advint de la mémoire de Jeanne d'Arc après sa mort.

JEANNE D'ARC PATRONNE SECONDAIRE DE LA FRANCE

Le 6 janvier 1412 naissait Jeanne d'Arc, jour de l'Épiphanie, fête des Rois, tout un symbole. Depuis six cents ans, des historiens, écrivains, religieux, politiciens, etc. ont tout ou presque tout dit, la concernant (des milliers de livres ont été écrits à son sujet.)

Aussi, il n'est pas question de raconter de nouveau l'histoire de Jeanne d'Arc et de ses exploits mais d'essayer de comprendre **comment Jeanne d'Arc condamnée à être brûlée vive « comme hérétique et relapse » a-t-elle pu être canonisée et devenir seconde patronne de la France ?**

(En fait **condamnée** par un tribunal ecclésiastique comme sorcière et mise à mort comme relapse par la justice séculière, c'est-à-dire ayant rétracté le document qu'elle avait signé quelques jours auparavant, et ce, en reprenant ses habits d'homme.)

Avant de considérer les différentes interventions qui ont conduit Jeanne d'Arc du bûcher sur les Autels soulignons deux points qui la caractérisent bien : il s'agit d'une part de **l'attachement pour son étendard** et d'autre part **les propos qu'elle a tenus**, pendant son procès d'accusation, pour **justifier sa mission**.

-En ce qui concerne l'étendard, comme l'écrivait le R.P Ayroles, «*La royauté de Jésus était inscrite sur l'étendard de Jeanne; c'était l'étendard même.*»

Celui-ci, réalisé selon les « dictés » des voix de saintes Catherine et Marguerite, était une longue bande de drap blanc terminée par deux pointes. Suivant le R.P Ayroles « *Sur un fond en boucassin, frangé d'or et de soie, le Roi des nations apparaissait porté par les nuées du ciel avec ses plaies lumineuses, un globe symbole de l'univers, dans sa main gauche. De la droite il bénissait des lis que lui présentaient saint Michel et saint Gabriel. Les lis c'est la France qui portée par les Anges, s'épanouit sous les bénédictions de son Roi, et sous le feu de ses plaies et de son cœur. Sur les côtés on lisait Jhésus-Maria.*

*Le revers destiné à la divine Mère offrait une peinture analogue. D'un écusson, partait avec ces mots : **de par le Roi du ciel**, une banderole qu'une colombe tenait dans son bec.* » C'est cet étendard que Jeanne brandira au cours de ses actions militaires mais qu'elle aura aussi, à son côté, au moment du sacre de Charles VII, dans la cathédrale de Reims, car elle estimait que l'étendard qui avait été témoin des moments difficiles méritait bien d'être récompensé. Elle lui attribuait un autre mérite : de n'avoir tué personne puisqu'elle le tenait à la place d'une lance.

-Par ailleurs pour préciser ses intentions Jeanne répondit lors de son procès : « *Je suis venue au roi de France de par Dieu, la Vierge Marie et tous les benoists saints et saintes du Paradis, et de par l'Eglise victorieuse de là-haut, et de leur commandement* »

Ainsi Jeanne d'Arc avait bien précisé **de qui et pour qui** elle avait mené sa mission. Aussi la divine Providence ne pouvait la laisser, oubliée, après sa mort. Il fallait peut-être cette mort de Jeanne pour qu'elle revive mieux, après, dans les cœurs. Pour réaliser une intervention il fallut attendre une conjoncture favorable au roi de France et une autre pour la papauté.

-Pendant le temps du procès de condamnation, le roi Charles VII n'a rien entrepris de concret pour sauver Jeanne. Il aurait pu, selon certains historiens, au moins tenter l'échange de Jeanne contre des prisonniers Anglais qu'il détenait.

Après la mort de Jeanne, le 30 mai 1431, la ville de Rouen resta encore occupée par les Anglais pendant dix huit ans. Charles VII, en 1449 ayant envahi la Normandie, depuis deux mois, arriva devant Rouen le 16 octobre 1449, la ville ouvrit ses portes le 19 octobre et le château capitula le 31. Le 10 décembre 1449 Charles VII entra solennellement dans Rouen.

A partir de la possession de cette ville, où mourut Jeanne, il apparut à Charles VII qu'il était possible et cohérent, d'entreprendre une enquête sur le procès de condamnation de Jeanne qui avait été victime de la haine de « ses anciens ennemis et adversaires ». C'est ce qu'il confia à maître Guillaume Bouillé le 15 février 1450. « Pour savoir la vérité dudit procès. » Le roi de France ne voulait pas, également, que l'on puisse dire qu'il avait été sacré, suite à l'intervention d'une « *hérétique et relapse* ». Guillaume Bouillé fit son enquête mais les informations recueillies, n'eurent pas une suite immédiate auprès de la cour de Rome qui, après un début d'enquête ecclésiastique parallèle, ne suivit pas Charles VII, dans cette première tentative de procès de réhabilitation. En fait la condamnation ayant été prononcée par un tribunal ecclésiastique il revenait à l'Eglise de rouvrir le procès.

-Côté papauté pas d'intervention pendant le procès. Jeanne aurait voulu, à un moment du procès, être interrogée par le pape. Jean de Chatillon archidiacre d'Evreux lui disait que son procès serait transmis au pape « *pour qu'il en juge* » et Jeanne de répondre « *Je ne sais pas ce que vous mettrez dans ce procès. Je veux y être menée et être interrogée par le pape.* »

En fait la séance d'ouverture du procès de Jeanne est assurée par l'évêque de Beauvais Cauchon le 21 février 1431. Le pape Martin V est mort la veille, alors qu'il venait d'ouvrir le concile oecuménique de Bâle, le 14 février. Son successeur Eugène IV est élu le 3 mars 1431. La période qui suit sera marquée par des difficultés avec ce concile de Bâle et avec l'Orient. Il ne se passera donc rien concernant Jeanne, pas plus avec le pape suivant Nicolas V qui meurt le 25 mars 1455. Il faudra attendre l'intervention du second pape espagnol Calixte III élu le 8 avril 1455, suite à la demande de la mère de Jeanne, Isabelle d'Arc (Romée), et des deux frères de Jeanne, Jean et Pierre d'Arc du Lys, de procéder à la révision du jugement du tribunal ecclésiastique de 1431.

Annulation du procès de condamnation de Jeanne d'Arc.

Le procès de révision, première audience, commença le 7 novembre 1455, sans l'interrogation de l'évêque Cauchon qui était mort en 1442. La sentence de « *nullité du procès et de la condamnation de Jeanne* » fut prononcée le 7 juillet 1456 à l'archevêché de Rouen. Relevons un extrait de cette sentence « *déclarons que ladite Jeanne, et ses parents demandeurs en la cause actuelle, n'ont, à l'occasion de ce procès, contracté ni encouru aucune note ou tache d'infamie ; les déclarons quittes et purgés de toutes les conséquences de ces mêmes procès ; les déclarons, en tant que besoin, entièrement purgés par le présent...*

Jeanne d'Arc Vénérable

En 1869 Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, avec les évêques des diocèses où Jeanne était passée, demanda au pape Pie IX d'accorder à Jeanne d'Arc «les honneurs que l'Eglise décerne aux Bienheureux ».

Mgr Dupanloup ouvrit le procès en 1874. En 1876 le résultat était remis à Rome. Mais le pape Pie IX décède le 7 février 1878 et Mgr Dupanloup le 11 octobre 1878. Mgr Coullié devint évêque d'Orléans et continua les relations avec le nouveau pape Léon XIII favorable à la cause de Jeanne d'Arc.

Après la réunion des cardinaux des rites un avis de la Congrégation fut remis au pape Léon XIII qui le ratifia le 27 janvier 1894 en prononçant ces mots « *Jeanne est nôtre* ». La solennité eut lieu à N.D de Paris le **22 avril 1894. Jeanne d'Arc était Vénérable.**

Jeanne d'Arc Bienheureuse.

Puis vint le temps du **procès de Béatification (1897-1909).**

Ce fut Mgr Touchet, le remplaçant de Mgr Coullié, qui fut chargé par le pape Léon XIII, d'instruire et d'étudier « *l'héroïcité des vertus de Jeanne* » de la même année. Plus de 3000 pages de témoignages que Mgr Touchet alla remettre à Rome.

Pendant cinq ans les théologiens vont étudier les documents fournis sur Jeanne d'Arc, mais le jour fixé où Léon XIII devait assister à la troisième audience générale de la Congrégation des Rites, sur l'héroïcité des vertus de Jeanne, (14 juillet 1903), il était sur son lit de mort. Il décéda quelques jours plus tard, le 20 juillet 1903.

Le pape Pie X succéda à Léon XIII et continua de s'occuper de la cause de Jeanne d'Arc. Le 19 novembre 1903, il présida cette troisième réunion de la congrégation des rites, qui n'avait pas eu lieu, par suite du décès du pape Léon XIII. Toutefois la lecture du décret ne fut fixée que le 6 janvier 1904 (jour anniversaire de Jeanne d'Arc).

En cette circonstance le pape Pie X dit notamment :

*« Qu'elle soit un sujet de joie pour nous, la cause de la vénérable Jeanne d'Arc, vierge ! Cette humble fille, d'une naissance obscure, **qui, pratiquement avec le plus grand zèle la religion vraie**, fut tellement éminente dans l'exercice des vertus les plus sublimes, bien au-dessus de son âge et de sa condition qu'elle alla jusqu'au sacrifice de sa vie et brilla comme un astre nouveau destiné à être la gloire, non seulement de la France, mais aussi de l'Eglise, universelle.*

*Réjouissons nous de ce **que la vie de Jeanne d'Arc est pour nous un motif d'espérance** et fournit à ceux qui observent les choses humaines la confirmation de cette vérité que le secours de la divine Providence ne nous fera jamais défaut, puisque sa bonté n'apparaît jamais autant que lorsque tout **paraît sans ressource.** »*

Après l'héroïcité des vertus de Jeanne, le St Siège étudia les miracles de la vénérable Jeanne. Un décret sur les miracles liés à son intercession fut publié le 13 décembre 1908, et le 21 janvier 1909 un dernier décret stipulait que la béatification de Jeanne pouvait être déclarée sans crainte.

La Vénérable Jeanne fut proclamée Bienheureuse le 18 avril 1909. Après la proclamation, le pape Pie X prononça quelques mots en français : «*Nous nous réjouissons avec vous, dit-il, catholiques de la France qui, faisant écho à l'oracle de l'Eglise, combattez sous la bannière de la vraie patriote Jeanne d'Arc, où il vous semble voir écrits ces deux mots : **Religion et Patrie !*** »

Le Saint-Siège autorisa de placer la statue de Jeanne d'Arc dans les églises et chapelles ce qui en représente un nombre considérable.

La Canonisation de Jeanne d'Arc. (1910-1920).

La Bienheureuse Jeanne d'Arc fut très priée ce qui accorda de nombreux miracles. Mgr Touchet demanda au pape Pie X dès le 6 janvier 1910 la reprise de la cause de Jeanne d'Arc en vue de sa canonisation. La réponse fut favorable et le 23 février 1910 le pape ratifia le jugement de la Congrégation des Rites en vue de la canonisation. Trois miracles imputés à Jeanne d'Arc furent retenus. Leurs examens durèrent très longtemps. Ils formèrent « un volume in quarto de 793 pages ». Il y eut trois examens par des médecins et des juges différents. Mais Pie X meurt le 20 août 1914 et l'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914. Le pape Benoît XV qui aimait aussi Jeanne d'Arc fut élu le 3 septembre 1914 et les travaux concernant Jeanne d'Arc continuèrent. Le 18 mars 1919 Benoît XV signe le décret reconnaissant la validité de deux des trois miracles présentés (deux sont suffisants.)

Après trois consistoires réglementaires et plusieurs autres réunions **Jeanne d'Arc est canonisée et donc proclamée Sainte le 16 mai 1920.** « *En l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique... Nous inscrivons au catalogue des saints la bienheureuse Jeanne d'Arc, statuant que sa mémoire devra être célébrée tous les ans le 30 mai dans l'Église universelle.* »

Sainte Jeanne d'Arc Patronne secondaire de la France le 2 mars 1922.

Le pape Benoît XV voulait proclamer Jeanne d'Arc patronne de la France mais il mourut subitement le 22 janvier 1922 et le Pape Pie XI son successeur publia un Bref le 2 mars 1922 proclamant « *la Vierge Marie Mère de Dieu sous le titre de l'Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et cette dignité.*

De plus, écoutant les vœux pressants des évêques, du clergé et des fidèles des diocèses et des missions de la France Nous déclarons avec la plus grande joie et l'établissons l'illustre Pucelle d'Orléans, admirée et vénérée spécialement par tous les catholiques de France comme l'héroïne de la religion et de la patrie, sainte Jeanne d'Arc, vierge Patronne secondaire de la France... »

Ainsi, 467 ans se sont écoulés entre le début du procès de réhabilitation et la proclamation de Jeanne patronne secondaire de la France. Quel travail accompli !

Notons que la France est dotée actuellement d'une patronne principale, **la Sainte Vierge Marie** (désignée sous le titre de **Notre-Dame de l'Assomption** par le roi Louis XIII lors de la consécration du Royaume de France à la Vierge Marie le 15 août 1637) et de quatre patronnes secondaires :

-**Sainte Jeanne d'Arc** le 2 mars 1922, par le pape pie XI.

-**Sainte Thérèse de l'enfant Jésus**, de Lisieux, le 3 Mai 1944 par le pape Pie XII.

-**Sainte Pétronille** qui fut patronne principale depuis Pépin le Bref (quand la France fut nommée fille aînée de l'Église), jusqu'à ce que Louis XIII consacre le Royaume de France à la Sainte Vierge Marie sous le titre de N.D de l'Assomption. .

--**Sainte Radegonde**, Reine de France.

Prions les très Saintes Patronnes de la France afin qu'Elles intercèdent pour la protéger et faire que cette dernière reste la fille aînée de l'Église.

Rolland Droux.

Sources : Pierre Champion ; Régine Pernoud ; A.-L. de la Franquerie ; Mgr Henri Debout ; R.P.-J.B.J.Ayroles ; wikisource

MÉDITATION DES MYSTÈRES DU SAINT ROSAIRE

Textes de SAINT BERNARD (1090-1153)

3^{ème} Mystère joyeux

LA NAISSANCE DE JÉSUS

Fruit du mystère : **Son Amour incarné nous transforme.**

« *Le Verbe s'est fait chair* et il a habité parmi nous. *De sa plénitude* nous avons tous reçu...Nul n'a jamais vu Dieu, le Fils unique, Lui l'a fait connaître »

(Jean, 1,14-18)

Dieu est incompréhensible et inaccessible, invisible et tout à fait inimaginable...on l'a vu ***couché dans une crèche...***

Sermon pour le 8 septembre

Si le Verbe s'est anéanti c'est en puissance et en Majesté, non pas en bonté et en miséricorde...Sa puissance s'était montrée dans la création des êtres, sa sagesse dans le gouvernement, sa *miséricorde* apparaît maintenant surtout dans son humanité...Qu'apparaisse, seigneur, ta tendresse et que l'homme créé à ton image puisse s'y conformer.

Sermon octave de Noël, 1, 2

Il faut que l'homme reçoive *une seconde naissance* ...c'est pour cela que le Fils de Dieu est né. Nous naissons tous dans le péché et il faut que nous ***renaissons dans la grâce...***L'homme naît donc seulement le jour où le soleil de justice se lève dans son âme...

Sermon sur la Circoncision.

Qu'il soit magnifié par nous les tout-petits ce Seigneur qui, pour nous rendre grands s'est fait tout-petit. Un tout-petit pour nous, est-il dit, un fils nous fut donné.

Pour nous, oui et non pas pour lui-même, puisque né, du Père avant tous les temps, d'une naissance beaucoup plus noble, il n'avait pas besoin de naître d'une mère dans le temps...C'est donc pour nous qu'il est né, c'est à nous qu'il est donné, car c'est à vous qu'il est nécessaire. De cet enfant qui nous est né et donné, Faisons maintenant ce pour quoi il est né et donné : usons de celui qui est nôtre pour notre utilité. *Du Sauveur faisons du salut.*

Voilà le Tout-Petit désiré des « **touts petits** »! Ô vrai Tout Petit, petit en malice mais pas en Sagesse. Etudions-nous ***à ressembler à ce petit.*** Apprenons de Lui qu'il est doux et humble de cœur, afin que ce Grand, je veux dire Dieu, ne soit pas fait homme tout petit sans résultat...apprenons ***son humilité***, imitons ***sa mansuétude***, embrassons ***son amour...***

A la louange de la Vierge Marie

C'est au changement de mon cœur que j'ai compris qu'il était là. J'ai mesuré sa puissance en voyant disparaître mes vices et diminuer mes appétits charnels...Par la transformation et le renouvellement de mon esprit j'ai perçu quelque chose de sa beauté.

Sermon sur les Cantiques des cantiques.74 ,6

O quelle douceur, quelle grâce, quelle force dans l'amour !...Il s'est anéanti lui-même afin que tu saches bien ceci ; ***c'est par amour que la plénitude s'est répandue sur nous.***

Sermon sur les Cantiques des cantiques 64 ; 10

C'EST LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE QUI INSPIRE NOS GÉNÉREUX

DONATEURS QUAND NOS CAISSES SONT VIDES

VOTRE GÉNÉROSITÉ EST NOTRE SEULE RESSOURCE.

DE TOUT CŒUR, MERCI A NOS DONATEURS

CHÈQUES : à l'ordre de « Croisade du Rosaire »

INTENTIONS DE PRIÈRE

« Si nous sommes embarrassés pour choisir une intention de prière au début d'un chapelet ou d'une dizaine, souvenons-nous que Dieu a façonné le cœur de Marie à son image ; il est d'une dimension universelle et personnelle.

Marie s'occupe de tous comme si elle n'avait à s'occuper que d'un seul.

Elle supplée à nos oublis, Elle démêle nos intentions mal définies.

« Prier aux intentions de Marie, en réparation des péchés par lesquels Dieu est offensé et en supplication pour la conversion des pécheurs »

(Révérend Père Jean Reynaud, fondateur de la Croisade du Rosaire)

Honoraires des messes, une messe : 17 €, neuvaine : 170€, trentain : 680 €

INTENTIONS GÉNÉRALES DE PRIÈRE

Tous les vendredis : Pour la conversion des Musulmans.

Avril 2012

Le Pape et les Évêques.

Mai 2012

La consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

Juin 2012

Toutes les âmes consacrées.

Juillet 2012 : En réparation du grave péché public d'apostasie des nations.

POUR LES CROISÉS DÉCÉDÉS

Monsieur Georges BERCHIER	26200	MONTÉLIMAR
Madame Rose LEVOURG	32500	FLEURANCE
Madame Marie Andrée LÉVÊQUE	42490	FRAISSES
Madame Louise VENIS	69100	VILLEURBANNE
M et Mme André PIERRON	33110	LE BOUSCAT
Mademoiselle CHAUSSÉE	29380	LE TRÉVOUX
Monsieur René DUVERGER	17620	CHAMPAGNE

Mettons en œuvre la Communion des Saints par la prière, pour demander à la Très Sainte Vierge son secours dans les épreuves.

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

INTENTIONS PARTICULIÈRES DES CROISES

- Pour les enfants, petits-enfants et arrière petite-fille d'une Croisée décédée en septembre 2011 afin que tous suivent son exemple dans la foi catholique.
- Pour la conversion d'une jeune femme de 34ans, nièce d'une correspondante, qui vit loin de Dieu et se retrouve seule à l'étranger pour élever son enfant de 3ans.
- Pour Guy L., homme veuf âgé de plus de 80 ans, diminué par l'âge et en danger de se perdre, souffrant de solitude et se consolant avec les distractions du monde .
- Pour une personne ayant subi un AVC, et qui n'est toujours pas remise, restant handicapée; pour la conversion de sa fille Peggy et son petit-fils qui n'est pas baptisé.
- Pour mon frère qui refuse de se réconcilier avec moi depuis plus de 15 ans ; pour le mari de ma sœur, âgé de 82 ans et qui refuse toute discussion religieuse, qui ne pratique pas et qui refuse d'assurer la succession de son commerce.
- Pour l'unité des familles, que le Sacré Cœur y règne.
- Pour des fiancés qui se marieront en Août.
Pour la situation d'un gendre et son foyer.
- Pour la conversion de mon fils et son établissement.
- Pour la conversion du frère d'une Croisée, âgé de 61 ans malade depuis 15 ans , dont la greffe de rein n'a pas réussi, qui est sorti d'un coma miraculeusement, pour qu'il accepte son état et que son caractère change vis-à-vis de son entourage .
- Pour le baptême de 3 enfants et celui de la maman.
- Pour l'équilibre nerveux d'un homme jeune maladivement angoissé.
- Pour le repos en paix de l'âme du Président de la C.R.
- Pour mon frère Sully décédé en juillet 2011 d'un cancer foudroyant; pour la conversion de tous mes frères et sœurs et le baptême de leurs petits-enfants.
- Pour une ancienne collègue de travail qui est atteinte d'un cancer.
- Pour le baptême des mes petits enfants.
- Pour la famille d'une Croisée, spécialement la conversion de deux de ses enfants, pour une de ses tantes dans l'épreuve et la maladie .

- Pour mes trois enfants qui ne pratiquent pas et mes petits enfants qui ne sont pas baptisés.
- Pour une amie très malade.
- Pour les enfants d'une Croisée de 95 ans dont trois sur cinq ne pratiquent plus.
- Pour une mère de famille vivant une relation défendue dans le mariage et ses enfants qui sont en danger pour leur âme à cause de ce mauvais exemple.
- Pour trois enfants ayant abandonné la pratique religieuse, l'aîné vivant en concubinage.
- Pour deux familles qui ont abandonné la pratique religieuse et pour leurs enfants.
- Pour un père de famille en difficulté financière afin qu'il réalise une vente qui le sortirait de ses difficultés.
- Pour deux jeunes filles afin qu'elles trouvent rapidement un emploi.
- Pour le frère d'un Croisé qui ne pratique plus depuis des années.
- Pour la sœur d'un Croisé en difficulté financière et professionnelle.
- Pour une jeune fille ayant abandonné la Tradition depuis son mariage.
- Pour un prêtre ayant des soucis de santé et avec sa famille.
- Pour un père de famille, atteint de la maladie de Parkinson qui le paralyse périodiquement.
- Pour un homme veuf et remarié, dont l'épouse fait tout pour l'éloigner du Bon Dieu et de ses enfants.
- Pour les parents d'un Croisé : Michel et Colette et pour sa jeune sœur Anne, tous en grande détresse.
- Pour le retour au culte marial et aux processions (hélas abandonnées), en la paroisse de S., non loin de laquelle il existe une très belle copie d'une grotte de ND de Lourdes. Souhait émis par beaucoup de paroissiens et de rosaristes âgés pour la plupart.
- Pour les institutrices d'une école catholique d'I et V, qui refusent d'enseigner le catéchisme à plus de 140 élèves. Que ND de Lourdes et Ste Anne intercèdent et favorisent ce retour à l'enseignement de notre sainte religion catholique.
- Pour le repos de l'âme de deux personnes dévotes à la Ste Vierge, décédées voici quelques années : Mlle Marie T. et Mme Marie-Thérèse H. de Sixt-s-Aff (35930)
- Pour le salut des parents de toute la famille d'une Croisée. Convertie, elle est la seule de la famille à avoir la foi et à pratiquer. C'est très douloureux, pour elle de voir ceux qu'elle aime en danger de se perdre et confie leur conversion aux prières des Croisés.
- Pour le foyer d'un des enfants d'une Croisée, qui attend un bébé qui aurait un handicap, qu'il reçoive la grâce du baptême et pour le foyer d'un autre pour lequel un petit ange s'est déjà envolé, qu'il puisse avoir d'autres enfants, et que le papa s'arrête de fumer ; pour une intention particulière.
- Pour la paix dans de nombreuses familles.
- Pour la guérison du corps et de l'âme d'une Croisée éprouvée par de nombreux problèmes de santé physiques et psychiques.
- Pour qu'une Croisée trouve courage dans son devoir d'état, qu'elle puisse faire fructifier ses talents avec le secours de la grâce par la pratique de généreuses vertus, qu'elle trouve un logement, un emploi tout en conservant ses deux postes de bénévolat.
- Pour l'issue favorable d'un procès.
- Pour deux croisées veuve et orpheline, afin qu'elles trouvent un soutien matériel, humain et financier et puissent faire une retraite spirituelle.
- Pour qu'une personne trouve un logement adapté à ses ressources et paye ses loyers impayés.

- Pour une dame veuve et âgée, seule, malade détachée de la tradition pour cause de querelles, afin que l'Esprit Saint l'éclaire pour qu'elle revienne à de meilleurs sentiments, retourne à la messe et obtienne la grâce d'une bonne mort.
- Pour un rosariste âgé afin qu'il retrouve une meilleure santé.
- De la part d'une correspondante, pour une dame ayant un cancer, afin que la Ste Vierge lui donne paix intérieure, joie chrétienne, courage et lui permette de récupérer la santé.
- Pour une dame et sa fille toutes deux opérées d'un cancer du sein et traitées par chimiothérapie.
- Pour le soutien moral et spirituel de deux frères éprouvés chacun par un divorce.
- Pour deux rosaristes, afin qu'elles soient délivrées des embûches du démon.
- Pour la guérison de corps et d'esprit et de l'âme de M Roger L. souffrant d'une maladie grave des poumons.
- Pour un couple âgé et diverses intentions.

« En Priant pour l'Eglise, pour la consécration de la Russie, comme l'a demandé la Sainte Vierge à Fatima, et pour le triomphe de son cœur immaculé, nous nous élevons au dessus de nos aspirations trop humaines, nous dépassons nos craintes trop naturelles. Ce n'est qu'à cette hauteur-là que nous pourrions vraiment servir l'Eglise, dans l'accomplissement du devoir d'état qui est confié à chacun de nous. »
Monseigneur Bernard FELLAY.

Extrait du communiqué de la Maison Générale du 28/11/

AVIS CONCERNANT LES INTENTIONS DE PRIÈRES.

Nous signalons aux personnes qui souhaitent envoyer des intentions de prières que le Lien est bouclé, généralement, à la fin du deuxième mois de chaque trimestre. Les intentions, arrivant après la date du 20 de ce deuxième mois risquent donc de n'être inscrites que dans le Lien suivant.

Aux trois enfants à Fatima en 1917, puis à Lucie seule, à Pontevedra en 1925, la Très Sainte Vierge a demandé de prier en acte de réparation pour les péchés qui offensent Dieu et en supplication pour la conversion des pécheurs. Demandons aux bienheureux Jacinthe et François de nous aider à répondre avec générosité aux demandes de la Très Sainte Vierge par :

- *La récitation quotidienne du chapelet.*
- *La dévotion à son Cœur Immaculé par la confession, la communion, la récitation du chapelet et la méditation des mystères du Rosaire pendant quinze minutes, en esprit de réparation, le premier samedi du mois, 5 mois consécutifs.*
- *La consécration de la Russie à son Cœur Immaculé, par le Pape et les évêques unis.*
- *La pratique de la pénitence par le devoir d'état bien accompli.*
- *La prière pour la conversion des pécheurs.*

Avis important aux Lecteurs du Lien

De nombreux numéros de Liens nous reviennent régulièrement pour adresse incomplète ou pour personne n'habitant plus à l'adresse indiquée. Non seulement cela fait des frais d'envoi inutiles, mais cela donne beaucoup de travail au secrétariat.

Veillez avoir la bonté de vérifier votre adresse sur le prochain envoi du Lien et de nous informer des erreurs ou des ajouts à faire, par exemple : lieu-dit, N° de bâtiment, d'appartement, d'étage..., ou de la non réception du Lien que vous receviez depuis plusieurs années et surtout de nous faire part de vos changements d'adresse.

Avec tous les remerciements du Secrétariat pour votre vigilance

Talon réponse à retourner à :

« CROISADE DU ROSAIRE », 79, rue Rémy DUMONCEL 77210 AVON

Nous tenons à votre disposition des chapelets de bonne qualité (fil nylon et bouleau). Bénits, ils ne sont pas vendus. Pour ceux qui voudraient aider la Croisade du Rosaire dans les frais engagés, voici un ordre de grandeur : Petits **6€**, Moyens **7,50 €**, Gros **9€**.

M. Mme. Mlle.....

Adresse actuelle:.....

- J'adhère à la CROISADE DU ROSAIRE et m'engage à méditer chaque jour au moins une dizaine de chapelet.**
- Je renouvelle mon engagement à la Croisade du Rosaire**
- Je m'engage à méditer chaque jour un chapelet entier.**
- Je désire recevoir des renseignements complémentaires sur cette association.**
- Je fais un don de€ (Chèque à l'ordre de « CROISADE DU ROSAIRE »)**
- Commande de tracts dépliant pour la récitation du chapelet ou la pratique des cinq premiers samedis du mois : nombre..... (gratuits)**
- Commande. ...chapelet(s), taille (gros, moyens, petits).....**
- Documents.....**

Venant de changer d'adresse, je vous rappelle l'ancienne.....

Le.....

Signature

Chapelet Continu du mois de MAI 2012

Les Croisés qui ne peuvent s'inscrire au chapelet continu dans un Prieuré

peuvent y participer en s'inscrivant directement au secrétariat de la

Croisade du Rosaire. Téléphone 06 47 50 13 94

Rappelons que cela consiste à réciter une dizaine de chapelet médité ou plus ; en réservant une demi-heure ou plus, de jour ou de nuit, pour un jour ou plus du mois de mai.

Depuis trois numéros du bulletin « Le Lien », tous les lecteurs de deux départements ont été privés de distribution. Une enquête est en cours. Il a donc été nécessaire de refaire des tirages pour suppléer ce manquement. Nous prions les lecteurs concernés, de bien vouloir nous excuser de ce retard, indépendant de notre volonté. Si dans l'avenir, vous ne recevez pas «Le Lien » dans les quinze jours qui suivent les dates habituelles de parution veuillez nous prévenir au : 06 47 50 13 94. MERCI.

Croisade du Rosaire : 79 rue Rémy Demoncel 77210 AVON

Pour les jeunes

- Notre Seigneur Jésus Christ a dit :
« Laissez venir à moi les petits enfants... (Marc x -14) »
- La Très Sainte Vierge s'adresse aux enfants et aux jeunes lors de nombreuses apparitions, notamment parmi les plus connues :

La Salette 1846
Mélanie Calvat 14 ans
Maximin Girard 11ans

Le Laus 1664
Benoîte Rencurel 16 ans



Lourdes 1858

Bernadette Soubirous 14 ans

Fatima 1917

Lucie dos Santos 10ans

Jacinthe Marto 9ans

François Marto 7ans

Et Toi

qui es jeune aussi, la Sainte Vierge Marie ne vient-elle pas quelquefois frapper discrètement à la porte de ton cœur, (de ton Âme) ?

Que fais-tu alors ?

Lui envoies-tu un **SMS** ? (Un je vous **Salue Marie** **Salvateur**)
pour la remercier de penser à toi ?

Si tu fais cela, c'est très très bien mais tu peux mieux faire encore, par exemple :

-Réciter le chapelet en famille, -Participer à l'énoncé de ses mystères, -Apprendre à méditer ses mystères.	-Se grouper à cinq amis ou camarades pour réciter ensemble ou séparément chaque jour le chapelet. Si c'est séparément chacun ou chacune dira une dizaine d'un Mystère choisi : (joyeux, douloureux, ou glorieux)	Pour en savoir plus, afin de bien prier la Sainte Vierge et mieux la connaître tu peux recevoir le bulletin de la Croisade du Rosaire en remplissant et envoyant, le coupon ci-dessous, à l'adresse de la Croisade du Rosaire. Dans le bulletin une page sera réservée aux jeunes.
---	---	--

Je souhaite recevoir « Le Lien » bulletin de la Croisade du Rosaire

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :